

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

Arrêté du 22 février 2019

fixant la composition du jury des concours d'officiers de port ouvert au titre de l'année 2019

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 relatif au statut particulier du corps des officiers de port ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2012 fixant l'organisation, la nature et le programme des concours pour le recrutement des officiers de port ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours pour le recrutement d'officiers de port (capitaines de port 2^{ème} classe) ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête :

Article 1

Le jury de la session 2019 des concours pour le recrutement d'officiers de port, est composé ainsi qu'il suit :

Président :

M. Bruno BARADUC, administrateur général hors classe.

Membres :

M. Erwan DELAN, ingénieur des travaux publics de l'État,
M. Frédéric EDELINE, capitaine de port du 1^{er} grade.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Monsieur Erwan DELAN assurera la présidence du jury.

Article 3

Est adjointe au jury pour les épreuves écrites et orales de langue anglaise obligatoire, la personne désignée ci-après :

M. Eric TREDAN, professeur en chef de 1^{ère} classe de l'enseignement maritime.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 22 février 2019

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

Pour le ministre et par délégation :

L'adjoint à la cheffe de bureau des recrutements par concours

Signé

Raphaël DUFAU